

Objectif 1.1 : Diversification de l'agriculture de montagne

Soutenir une organisation collective du travail agricole

Priorité d'intervention

2

Action 6

Enjeux

Deux constats :

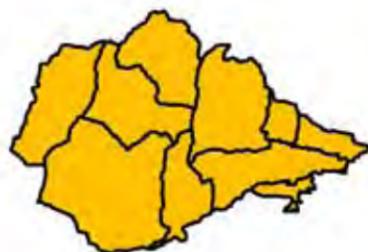
- Les exploitations agricoles sont confrontées à des problèmes de gestion de main d'œuvre (saisonnalité, diversité des travaux, lourdeur de la gestion administrative et comptable des salariés, pénurie ?, etc.)

- Le besoin de diversification des exploitations agricoles de montagne est largement mis en évidence par la profession.

Les investissements en matériel d'entretien des espaces ruraux et de travaux forestiers, et les incertitudes des éleveurs face à la vente du lait ont conduit un certain nombre d'entre eux à se positionner sur le marché des prestations de services.

Il s'agit en fait de soutenir et de promouvoir une organisation collective du travail agricole au-delà des actions d'entraide déjà existantes.

Communes concernées



Mise en œuvre

Créer un groupe de travail ou une association porteuse d'un projet d'organisation du travail agricole, en ayant préalablement consulté les associations existantes. Etudier la faisabilité des différentes formes d'organisation collective du travail dont :

1. Le groupement d'employeurs

L'objectif d'un groupement d'employeur est l'emploi de main d'œuvre sous forme collective avec partage des coûts. L'intérêt pour les membres est ensuite de pouvoir bénéficier de cette main d'œuvre en fonction des besoins et des moyens de chacun. Les postes à créer à l'échelle de la CCVK pourraient être des Techniciens d'Aménagement Pastoraux et Paysagers (TAPP) effectuant des travaux de défrichage, de pose de clôtures, de conduite de troupeaux, de traite, et de travaux divers sur les exploitations (maçonnerie par exemple).

2. Les prestations de services et la banque de travail

Plusieurs niveaux d'actions peuvent être menés à l'échelle de la CCVK (animateur Gerplan) en partenariat avec le monde agricole :

- dans un premier temps, il s'agit de recenser et faire connaître auprès des communes et des privés les prestations de service assurées par les exploitants agricoles au niveau de la CCVK et à l'extérieur. Cet état des lieux pourra également dresser un bilan (succès, échecs) de chacune de ces prestations ;
- dans un second temps, il convient de bien identifier et recenser les besoins réels sur la CCVK en fauche (plutôt tardive) des bords de route, en entretien des bords de cours d'eau, en taille de haies, etc.
- enfin, il pourra être utile de réfléchir à la mise en place d'une « banque » de travail entre agriculteurs, entre agriculteurs et collectivités, et entre agriculteurs et particuliers.

Les prestations d'entretien seront réalisées par des agriculteurs formés et pourront répondre à une charte d'entretien des espaces ruraux publics et privés, et à un cahier des charges qui traduit les grandes orientations politiques environnementales de la CCVK et le soutien aux modes d'entretien extensif.

La question de l'attribution d'une prime pour recourt à des prestations et des modes d'entretien respectueux de l'environnement pourra être réfléchi au niveau de la CCVK.

La CCVK assurera la promotion de ces prestations via ses différents outils de communication (bulletin, plaquettes ou feuillets thématiques, site internet, etc).

D'autres formes d'organisation collective du travail pourront être recherchées dans le cadre du groupe de travail. Un retour d'expérience par l'organisation de « journées d'études » et de visites de structures exemplaires est à promouvoir. Une analyse comparative avec une présentation des atouts et des inconvénients des différentes formes de groupements pourra être demandée à la Chambre d'Agriculture.

Enfin, une exploration des nouvelles formes de contrat de travail et de contrats aidés (nouveaux emplois jeunes, réinsertion sociale) pourra également être réalisée.

Echéancier de réalisation

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

Maîtrise d'ouvrage

CC Vallée de Kaysersberg / Syndicat agricole / Association

Coût prévisionnel

Recensement des prestations existantes et de besoins :

Poste d'animateur Gerplan

Animation : Poste d'animateur Gerplan

Sensibilisation / Communication : Poste d'animateur Gerplan

Financements possibles

Budget communication de la CCVK

Département et Région : à étudier

Partenaires techniques

- Chambre d'agriculture
- Syndicats agricoles
- PNRBV

Retours d'expériences

Agriculture et Paysages (vallée Saint-Amarin)

Fréquence de l'action

Ponctuelle

Annuelle

ORIENTATION 1 : GARDER UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE VIVANTE ET DURABLE